



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 5387

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation précaire des candidats aux différents concours de recrutement des professeurs du second degré, admis sur listes complémentaires. Alors que le Gouvernement s'est donné comme priorité l'emploi des jeunes, ces jeunes candidats qualifiés se retrouvent sans poste. Aussi, il lui demande de prendre toutes dispositions en vue du recrutement de ces jeunes gens admis en attente d'une affectation.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Jean Ueberschlag](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5387

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3650

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4649